

<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>M1</b>
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>A2</b>
<b>Rayonnement de la science et coordination scientifique</b>	<b>1405</b>

Le Conseil Régional,

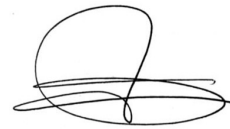
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le Code de l'Éducation,
- VU** le Code de la Recherche,
- VU** le règlement budgétaire et financier modifié de la Région des Pays de la Loire,
- VU** la délibération du Conseil régional en date des 27 et 28 juin 2013 approuvant le Schéma régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI) 2014-2020,
- VU** la délibération du Conseil régional des 19 et 20 décembre 2018 approuvant la stratégie régionale de la Culture Scientifique Technique et Industrielle,
- VU** l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional du 14 décembre 2020,
- CONSIDERANT** le débat d'orientations budgétaires intervenu lors d'une séance du Conseil régional du 16 octobre 2020,
- CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,
- CONSIDERANT** l'avis de la commission Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche
- ENTENDU** Sophie BRINGUY, Delphine COAT-PROU, Grégoire JEAUNEAULT, Franck NICOLON, Pascal GANNAT, Laurent CAILLAUD, Christophe CLERGEAU, Claire HUGUES, Laurent DEJOIE, Stéphanie HOUEL, Lucie ETONNO, Jean-Claude CHARRIER, Jean GOYCHMAN, Paul JEANNETEAU, Violaine LUCAS

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription au Budget Primitif 2021 d'une dotation de 517 620 euros de crédits de paiement en fonctionnement au titre du programme n° 1405 « Rayonnement de la science et coordination scientifique ».

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe Écologiste et Citoyen

REÇU le 18/12/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs